

L'hon. M. CARDIN: Deux millions de boisseaux.

M. CALDWELL: Et quel a été le mouvement?

L'hon. M. CARDIN: Cinq millions de boisseaux l'an dernier.

M. CALDWELL: Mais pour toute l'année?

L'hon. M. CARDIN: Cinq millions de boisseaux.

M. LEWIS: Je veux demander au ministre pourquoi un million et demi de dollars avancés par ce prêt vont être déboursés pour des travaux de dragage? Un autre crédit pourvoit au dragage du port de Québec. Pourquoi la commission du port emprunte-t-elle de l'argent du Trésor public pour payer des travaux de dragage alors que le département des Travaux publics pourvoit déjà au dragage du Saint-Laurent et de divers ports?

L'hon. M. CARDIN: Le dragage qui se fait actuellement à Québec ou dans le voisinage du port, est exécuté dans le chenal du Saint-Laurent. Ces autres travaux vont se faire près de la rive, là où on construira les quais. Il y a déjà une certaine profondeur à cet endroit, mais elle ne suffira pas après la construction des quais. Il faut augmenter la profondeur pour permettre aux gros navires d'accoster.

M. LEWIS: Je remarque qu'à maint endroit où l'on construit un quai le département des Travaux publics fait des travaux de dragage. Quant à la situation qui nous intéresse pourquoi ne pas confier tous les travaux à un même département? Le Gouvernement prétend que ces 5 millions ne sont qu'un prêt, mais pour ce qui est de tout retour possible au Gouvernement c'est ni plus ni moins qu'un cadeau.

L'hon. M. CARDIN: Si le dragage était exécuté par le département des Travaux publics ce serait un cadeau au port de Québec. Mais nous avançons ces fonds à la commission du port parce que nous comptons que dès la construction des aménagements nécessaires le placement va nous rapporter. Jusqu'ici nous n'avons pu arriver à cet état de choses, bien à désirer, parce que les aménagements du port étaient insuffisants. Ceux qui connaissent très bien la situation locale nous assurent qu'à cette heure les aménagements existants du port de Québec ne suffisent pas au développement appréciable du trafic. Si nous établissions, coûte que coûte, un tarif plus favorable, en vue de relever le mouvement du grain par voie de Québec l'installation du moment ne pourrait pas combler les besoins du trafic plus intense. Donc nous avançons ces deniers à la

[M. Caldwell.]

commission du port pour lui permettre de construire des installations supplémentaires et nous avons sincèrement l'espoir d'encaisser des revenus de ce placement.

M. CALDWELL: Le ministre peut-il nous dire quelle quantité de grain pourrait passer par Québec si on utilisait à leur capacité les installations actuelles?

L'hon. M. CARDIN: On me dit que c'est 40 millions de boisseaux.

M. CALDWELL: Et l'an dernier il y passa seulement 5 millions de boisseaux?

L'hon. M. CARDIN: Oui.

M. CALDWELL: Voilà qui, selon moi, justifie toutes les critiques adressées à ce crédit, —on ne tire pas parti des installations existantes. Bien que ces aménagements aient une capacité de 40 millions de boisseaux, au dire du ministre, seulement cinq millions de boisseaux de grain ont passé par le port de Québec l'année dernière. Je crois que si le Gouvernement projette ce développement il aurait dû inaugurer, voilà deux ans, l'acheminement du trafic par voie de Québec. Nous avons un chemin de fer qui suffit au transport du grain, nous avons le grain même, il y a l'encombrement des autres ports, il y avait la grève des propriétaires de navires sur les Grands lacs. Nous avons tout le mal au monde pour transporter ce grain à l'Est, et pourtant le Gouvernement possédait le Transcontinental dont la rampe est excellente, et il y a dans le port de Québec un élévateur qui peut suffire à la manutention de quarante millions de boisseaux de grain. Je crois qu'il faut censurer le Gouvernement de ne pas avoir cherché une solution éclairée de ce problème. D'après moi, on est en train de mettre la charrue devant les bœufs. S'il était passé trente millions de boisseaux par ces élévateurs, l'an dernier, ce crédit aurait été peu ou pas critiqué, ce soir. Mais je dirai au Gouvernement ceci: Si nous revenons, l'an prochain, et que nous nous apercevions qu'il n'est passé que cinq millions de boisseaux de grain par le port de Québec, je crois qu'il sera difficile d'obtenir d'autres crédits pour le développement de ce port d'ici à quelque temps. Le Gouvernement envisage la chose d'un point de vue trop étroit. Personnellement je tiens à ce qu'on développe le port de Québec, parce que cela donnera aux ports de l'Est le trafic que nous tenons tant à avoir.

M. HOEY: Combien le Gouvernement peut-il encore avancer de fonds à la commission du port de Québec indépendamment de cette loi-ci? Je crois comprendre qu'il peut avancer une très forte somme. Je profite